

Module : Gestion fiscale

Niveau : Master II, **Option** : CCA

Année universitaire : 2023/2024

Cas de synthèse N°02

Partie 1 :

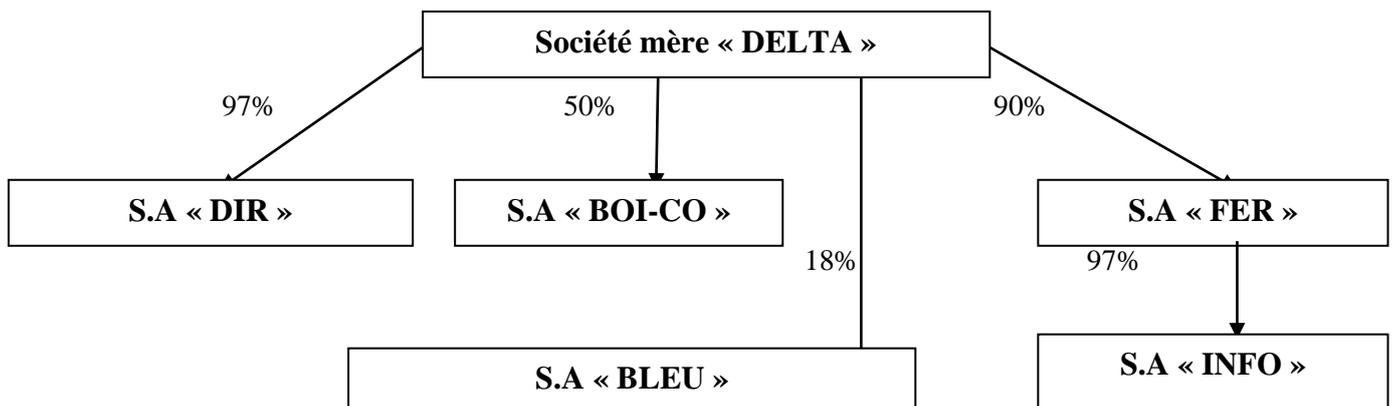
Le bilan de la société mère « DELTA » et de la société filiale « BOI-CO » se présente comme suit :

Bilan de la société mère « DELTA »			
Actif		Passif	
Immobilisations	72.000	Capital	60.000
Titres de participation	1.800	Réserves	14.000
Actif circulant	46.000	Résultat	10.000
		Dettes	35.800
Total actif	119.800	Total passif	119.800

Bilan de la société filiale « BOI-CO »			
Actif		Passif	
Immobilisations	6.000	Capital	5.000
Titres de participation	0	Réserves	2.000
Actif circulant	4.000	Résultat	200
		Dettes	2.800
Total actif	10.000	Total passif	10.000

- Sachant que la société mère détient 50% des titres du capital de la société filiale « BOI-CO », on vous demande de présenter un bilan consolidé du groupe en utilisant la méthode d'intégration proportionnelle.

Partie 2 : Le schéma suivant représente l'organigramme d'un groupe :



- **Question N°01** : Analyser les pourcentages de détention par les filiales de ce groupe ?
 - **Question N°02** : Est-ce que la filiale « BLEU » peut faire partie du groupe intégré.
- I. Les résultats fiscaux et PV ou MVLT individuels corrigés sont donc les suivants :

	DELTA	DIR	BOI-CO	FER	INFO
Bénéfice ou déficit fiscal	1.916.540	-86.000	110.480	-106.960	300.000
Déficit fiscal antérieur à l'intégration non imputable					+10.000
Déficit fiscal déjà imputé sur résultat d'ensemble					
Résultat fiscal individuel corrigé	1.916.540	-86.000	110.480	-106.960	310.000
PV ou MV LT individuelle exonérée	-22.300		+12.000		
PV ou MV LT individuelle au taux de 35%	5000		7000		
MVLT antérieure à l'intégration non imputable					
MVLT déjà imputée sur la PVL d'ensemble					
PV ou MVLT individuelle corrigée au taux de 35%	5000		7000		

Question : Déterminer le résultat fiscal d'ensemble et la PV ou MV à LT d'ensemble sachant que :

1. La quote-part des frais et charges sur dividendes représenté par des participations dans d'autres sociétés du groupe est égale à 4.148 DA.
2. Les dotations aux provisions sur créances détenues entre sociétés du groupe et les reprises s'élèvent à 5.130 DA et 1.800 DA respectivement.
3. La cession interne des immobilisations est de 45.000 DA, le supplément d'amortissement pratiqué par la société cessionnaire est de 980 DA.

Partie 1 :

Le bilan consolidé du groupe par l'utilisation de la méthode d'intégration proportionnelle :

Le principe consiste à intégrer dans le bilan de la société mère, une fraction de chacun des postes d'actif et de dettes de la filiale, en fonction du pourcentage d'intérêt, afin de la substituer aux titres de participations.

Bilan consolidé du groupe			
Actif		Passif	
Immobilisations (1)	75.000	Capital	60.000
Titres de participation		Réserves consolidées (3)	15.000
Actif circulant (2)	50.600	Résultat consolidé (4)	1.010
		Dettes (5)	36.400
		Ecart	4.100
Total actif	125.600	Total passif	121.500

(1) Immobilisations consolidées

Immobilisations de la société mère : 72.000 DA

Immobilisations de la société filiale à intégrer : 6.000 DA × 50% = 3.000 DA

Immobilisations consolidées : 72.000 DA + 3.000 DA = 75.000 DA

(2) Actif circulant consolidé

Actif circulant de la société mère : 46.000DA

Actif circulant de la société filiale à intégrer : $4.000 \text{ DA} \times 50\% = 2.000 \text{ DA}$

Actif circulant consolidé : $48.600 \text{ DA} + 2.000 \text{ DA} = 50.600 \text{ DA}$

(3) Réserves consolidées

Réserves de la société mère : 14.000DA

Réserves de la société filiale à intégrer : $2.000 \text{ DA} \times 50\% = 1.000 \text{ DA}$

Réserves consolidées : $14.000 \text{ DA} + 1.000 \text{ DA} = 15.000 \text{ DA}$

(4) Résultat consolidé

Résultat de la société mère : 10.000DA

Résultat de la société filiale à intégrer : $200 \text{ DA} \times 50\% = 100 \text{ DA}$

Résultat consolidé : $10.000 \text{ DA} + 100 \text{ DA} = 10.100 \text{ DA}$

(5) Dettes consolidées

Dettes de la société mère : 35.000DA

Dettes de la société filiale à intégrer : $2.800 \text{ DA} \times 50\% = 1.400 \text{ DA}$

Dettes consolidées : $35.000 \text{ DA} + 1.400 \text{ DA} = 36.400 \text{ DA}$

Partie 2 :

Analyse des pourcentages de détention par les filiales du groupe.

Sociétés	Détention directe par DELTA	Détention indirecte par DELTA	Pourcentage total de détention
DIR	97%	-	97%
BOI- CO	50%	-	50%
FER	90%	-	90%
INFO	-	97% (*)	97%
BLEU	18%	-	18%

Remarque :

(*) La détention directe s'apprécie dans ce cas par « palier » ; le premier palier doit impérativement respecter un taux de détention par la société mère supérieur ou égal à 95% pour que les autres paliers puissent être pris en compte. Toute société détenant 90% du capital d'une autre est considérée comme la détenant en totalité. La société INFO est détenue à $100\% \times 97\% = 97\%$ (mais il faut que FER soit membre du groupe).

La filiale BLEU n'est pas détenue à 90% au moins par DELTA ; elle ne peut pas faire partie du groupe intégré.

Les résultats fiscaux et PV ou MVLT individuels corrigés sont donc les suivants :

	DELTA	DIR	BOI-CO	FER	INFO
Bénéfice ou déficit fiscal	1.916.540	-86.000	110.480	-106.960	300.000
Déficit fiscal antérieur à l'intégration non imputable					+10.000
Déficit fiscal déjà imputé sur résultat d'ensemble					

Résultat fiscal individuel corrigé	1.916.540	-86.000	110.480	-106.960	310.000
PV ou MV LT individuelle exonérée	-22.300		+12.000		
PV ou MV LT individuelle au taux de 35% MVLТ antérieure à l'intégration non imputable MVLТ déjà imputée sur la PVLТ d'ensemble	5000		7000		
PV ou MVLТ individuelle corrigée au taux de 35%	5000		7000		

Détermination du résultat d'ensemble	
Somme algébrique des résultats fiscaux individuels corrigés : 1.916.540 DA – 86.000 DA+ 110.480DA – 106.960DA + 310.000DA	2.144.060 DA
Quote part de frais et charges sur dividendes : Le résultat d'ensemble est diminué de la quote part de frais et charges comprises dans le résultat des sociétés membres du groupe à raison de participation dans d'autres sociétés du groupe.	- 4.148 DA
Dotations aux provisions sur créances : Le résultat d'ensemble est majoré des dotations aux provisions sur créances détenues entre sociétés du groupe.	+5.130 DA
Les reprises : Sont déduites du résultat d'ensemble à condition que les deux sociétés concernées soient toujours membres du groupe lors de la reprise.	-1.800 DA
Cessions internes d'immobilisation Elles sont neutralisées par le régime de l'intégration. La PV ou la MV LT dégagée par ces cessions n'est pas retenue par le calcul du résultat d'ensemble.	
Supplément d'amortissement pratiqué : Doit être réintégré au résultat d'ensemble de chaque exercice concerné.	+980 DA
Résultat fiscal du groupe intégré	2.144.222 DA

Plus-value ou moins-value à long termes d'ensemble au taux de 35% :

5.000 DA + 7.000 DA= 12.000 DA.

IBS à payer :

2.144.222 DA ×19% = 407.402,18 DA

L'intégration fiscale apparaît donc avantageuse, d'autant plus que les sociétés déficitaires qui bénéficient du crédit d'impôt non remboursable peuvent transférer ces derniers à la société tête de groupe qui les impute sur l'IBS du groupe. Alors qu'en régime commun ces crédits d'impôt seraient définitivement perdus.

Ce régime fiscal des groupes tend d'une part à assurer une neutralité fiscale, et d'autre part à favoriser la concentration des entreprises.